



**RAPPORT D'ANALYSES N° :
H_CS19.13901.2-1**

**ETAT OU ORGANISMES D ETAT ARS HAUTS DE FRANC
AGENCE REGIONALE SANTE
IMMEUBLE ONIX
556 AVENUE WILLY BRANDT
59777 EURAILLIE**

Réception

Objet soumis à analyses : Eau distribuée désinfectée
Reçu au LDAR le : 02/10/2019 15:22
Motif d'analyses : Contrôle sanitaire eau potable
Ref. dossier :
Ref. échantillon : AU, 16HAP, TURB Menu

Prélèvement

Réalisé par : Maxime THIOUX LDAR
Le : 02/10/2019 09:15
Description du point de prélèvement :
CHATEAU THIERRY (SECTEUR CENTRE)
Mairie - robinet mitigeur de sanitaire
Méthode : ● FD T90-520

Analyses de terrain

	Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Méthode	Principe
			min	max	min	max		
Paramètres physico-chimiques								
● Potentiel Hydrogène (pH)	7.6 unité pH				6.5	9	NF EN ISO 10523	Potentiométrie - Méthode à l'électrode de verre
Potentiel Hydrogène (Température de mesure - in situ)	19.5 °C	0					NF EN ISO 10523	Méthode à la sonde
● Température de l'eau	20 °C	0				25	Méthode interne	Méthode à la sonde

Résiduel traitement de désinfection

● Chlore libre (Cl2 libre)	0.22 mg/l Cl2	0.05					NF EN ISO 7393-2	Colorimétrie
● Chlore total (Cl2 total)	0.27 mg/l Cl2	0.05					NF EN ISO 7393-2	Colorimétrie

Analyses réalisées au LDAR

Date de début d'analyse : 02/10/2019

	Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Méthode	Principe
			min	max	min	max		
Caractéristiques organoleptiques								
Aspect	0 /						Qualitative	Analyse sensorielle
● Turbidité	< 0.30 NFU	0.3			2		NF EN ISO 7027-1	Spectrométrie

Oligo-éléments et micropolluants minéraux

● Antimoine total (Sb)	< 0.5 µg/l	0.5			5		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Arsenic total (As)	< 0.5 µg/l	0.5				10	NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Cadmium total (Cd)	< 0.5 µg/l	0.5			5		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Chrome total (Cr)	< 0.5 µg/l	0.5			50		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Cuivre total (Cu)	0.008 mg/l	0.005			1		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
Mercure total (Hg)	<0.015 µg/l	0.015				1	NF EN ISO 17852	Dosage par AFS
● Nickel total (Ni)	1.4 µg/l	0.5			20		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Plomb total (Pb)	< 0.5 µg/l	0.5			10		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Sélénium total (Se)	< 0.5 µg/l	0.5			10		NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS
● Zinc total (Zn)	0.021 mg/l	0.005					NF EN ISO 17294-2	Dosage par ICP/MS

Analyses en sous-traitance

	Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Principe et Méthode
			min	max	min	max	

SOCIETE CARSO LSEHL , 4 AVENUE JEAN MOULIN CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX - Numéro d'accréditation 1-1531

Date de début d'analyse : Information relative au traitement de l'échantillon par le laboratoire sous-traitant, fournie sur demande auprès du LDAR

Hydrocarbures polycycliques aromatiques

● Acénaphthène	<0.010 µg/l	0.01					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
----------------	-------------	------	--	--	--	--	---------------------------------------

Les résultats ne valent que pour l'objet soumis à analyses.
Ce rapport ne doit pas être reproduit, sinon en entier.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements et des analyses terrains et/ou des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Analyses effectuées par un laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27 octobre 2011.



RAPPORT D'ANALYSES N° :
H_CS19.13901.2-1

Analyses en sous-traitance	Résultat	LQ ⁽¹⁾	Seuil de Rejet		Seuil d'Alerte		Principe et Méthode
			min	max	min	max	
<i>SOCIETE CARSO LSEHL , 4 AVENUE JEAN MOULIN CS 30228 69633 VENISSIEUX CEDEX - Numéro d'accréditation 1-1531</i>							
Date de début d'analyse : Information relative au traitement de l'échantillon par le laboratoire sous-traitant, fournie sur demande auprès du LDAR							
Hydrocarbures polycycliques aromatiques							
● Acénaphthylène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Anthracène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(a)anthracène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(a)pyrène	<0.005 µg/l	0.005				0.01	GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(b)fluoranthène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(g,h,i)pérylène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Benzo(k)fluoranthène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Chrysène	0.011 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Dibenzo(a,h)anthracène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Fluoranthène	0.071 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Fluorène	0.079 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
Hydrocarbures polycycliques aromatiques (16 subst.)	0.388 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Indéno(1,2,3,c,d)pyrène	<0.005 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Naphtalène	0.021 µg/l	0.01					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Phénanthrène	0.200 µg/l	0.01					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
● Pyrène	0.006 µg/l	0.005					GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
SOMME DES 4 HAP IDENTIFIES	<0.005 µg/l	0.005				0.1	GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083
SOMME DES 6 HAP IDENTIFIES	0.071 µg/l	0.005				0.1	GC/MS après extr. SPE Méthode M_ET083

▲ indicateur sur le dépassement d'un critère (Seuil définis par l'ARS)

(1) Limite de quantification

Commentaire(s)

Le prélèvement du mercure n'ayant pas été réalisé dans un flaconnage en verre borosilicaté, l'analyse sera rendue hors accréditation.



Validation du rapport d'analyses réalisée le : 10/10/2019 12:13
par : Adéline MAURICE, Responsable d'Analyses

